

Communiqué de presse – 24.02.2021

Des vergers havres à coléoptères

Un vaste inventaire de coléoptères a été effectué par des spécialistes entre 2016 et 2020 dans le Parc Chasseral, en lien avec le maintien et la protection des arbres-habitats. Les résultats, maintenant analysés, sont impressionnants, avec 575 espèces différentes trouvées, dont certaines très rares. En 2020, la zone d'étude s'est concentrée sur les vergers, qui se révèlent de véritables havres à coléoptères.

En 2020, après déjà quatre ans de recensements dans diverses zones du Parc Chasseral, les inventaires de coléoptères ont été menés plus particulièrement dans les vergers afin d'évaluer leur importance pour ces espèces. Des pièges ont été installés dans des vergers d'Orvin (4), de Chézard Saint-Martin (2) et de Prêles (1). Comme pressenti, les vergers constituent des habitats abritant une importante diversité de coléoptères : 207 espèces y ont été inventoriées, dont 132 saproxyliques et 21 emblématiques (cf. encadré). Parmi elles, on trouve par exemple *Hallomenus axillaris*, une des espèces les plus exigeantes du Parc régional Chasseral en termes de qualité d'habitat, qui a été capturée à Chézard Saint-Martin dans un jardin privé.

Suite à ces résultats, et compte tenu de la présence de cette importante diversité dans notre région, diverses recommandations peuvent être émises. Dans les vergers, les vieux fruitiers et les arbres morts sont à conserver le plus longtemps possible. Pour éviter d'empiéter sur une trop grande surface herbagère lors de l'effondrement de l'arbre ou de branches, les parties tombées peuvent être rassemblées au pied de l'arbre ou en tas dans un endroit de préférence ensoleillé.

En plus de conserver de vieux arbres, il est également important de veiller au rajeunissement des vergers afin d'assurer leur pérennité. A noter que les exploitants agricoles peuvent obtenir des subventions pour la plantation de jeunes arbres et que les arbres morts peuvent être pris en compte pour bénéficier des paiements directs.

Encadré 1 : Espèce rarissime découverte

Parmi les 575 espèces de coléoptères recensées dans l'ensemble des zones de travail entre 2016 et 2020, 339 sont **saproxyliques** (dépendantes du bois mort ou en décomposition) et 97 **emblématiques** (rares et exigeantes envers la qualité de leur habitat). L'une d'entre elles, *Anitys rubens*, n'avait jusqu'à jamais été observée dans notre pays.

Encadré 2 : Les vergers, une priorité pour le Parc Chasseral

Le maintien des vergers haute-tige, élément naturel façonnant le paysage, est une priorité pour le Parc Chasseral. Il mène différentes actions dans le but de conserver leur valeur écologique et paysagère : dialogue avec les exploitants pour le maintien de vieux arbres, valorisation des fruits, plantation d'arbres ou encore organisation de cours de taille. De même, un des objectifs du Projet de Développement Régional du Jura bernois, validé récemment par les autorités cantonales, est de valoriser la filière des fruits par le biais de plusieurs mesures : mise en place d'un groupe de récoltes des fruits, coordination des projets de plantation, incitation à valoriser les fruits locaux, soutien aux pressoirs et distilleries de la région (rénovations, amélioration des infrastructures).

>> Besoins de conseils en matière de biodiversité ? Le Parc Chasseral se tient volontiers à disposition : www.parcchasseral.ch/ ou info@parcchasseral.ch.

KONTOGRAFIA COLEOPTERORUM POLONIAE
Copyright © by Lech Borkowicz



Légende : *Anitys rubens* est considérée comme une relique de forêt primaire, comme une demi-douzaine d'autres espèces trouvées à Orvin.



Légende : Les coléoptères, comme ce très rare *Hallomenus axillaris*, sont collectés à l'aide de pièges à interception et de pièges attractifs constitués d'une bouteille en PET dont le goulot a été coupé et rempli d'un mélange de sucre, sel, jus de pomme et vinaigre.



Légende : Les arbres-habitats, favorisant la biodiversité, sont marqués d'un « H » bleu afin d'éviter leur abattage.

Infos et contact :

Lucas Wolfer (Nature & Paysage)

lucas.wolfer@parcchasseral.ch

+41 (0)32 942 39 49 / +41 (0)79 242 03 86



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.